

Covid-19

Ayons une attitude responsable
Restons chez nous et appliquons les consignes
données par le gouvernement. *La rédaction*

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 22 AVRIL 2020

589

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



2^{ème} Tour et Covid-19

L'éminente responsabilité de IBK



Attaques terroristes dans la région de Kayes :
Les djihadistes sur le point d'isoler Bamako



Régions de Taoudénit et de Ménaka : Les décisions
"controversées" de L'État vont bon train



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	2ème Tour et Covid-19 : L'éminente responsabilité de IBK	P.4
Brèves	Opération anti-terroriste des FAMA au centre du Pays : Des groupes terroristes mis en déroute, des armes et équipements saisis	P.11
	L'URD perd trois grands baobabs en trois jours : L'honorable Niamé Keita, Me Faguimba Keita et Amadou Coulibaly dit Baba djeli se sont éteints !	P.11
	Drame à Banconi : Une dame s'est suicidée ce lundi matin	P.11
	Rentrée à Bamako pour "Rassembler Des Fonds": Calomnie pure et dure !	P.12
	Journée électorale : À midi, au moins 216 BV non ouverts sur 19279 sur le territoire national, soit 1,12%	P.12
	Le Président IBK après son vote à Sebenicoro : " Mon frère Soumaïla Cissé est dans des conditions que nul n'aurait souhaité"	P.13
	Législatives 2020 : 2ème tour, «une relative amélioration »	P.13
Actualité	Attaques terroristes dans la région de Kayes : Les djihadistes sur le point d'isoler Bamako	P.15
	Continuité pédagogique : La Plateforme Sauvons la région de Mopti dénonce « un apartheid éducatif » à l'encontre des écoliers des zones d'insécurité !	P.16
Politique	Second tour des élections législatives : Quand l'ADEMA, le RPM et l'URD se donnent en spectacle sur le terrain	P.17
	2ème tour des législatives : L'argent était la seule motivation des électeurs !	P.18
	Régions de Taoudenit et de Ménaka : Les décisions "controversées" de L'État vont bon train	P.20
Culture & société	Couvre-Feu : Les employés des bars et restaurants en chômage technique à Bamako	P.22
International	Aide d'Urgence contre le COVID-19 : La diaspora sénégalaise reçoit une première tranche	P.23
	COVID-19 en Afrique : La pandémie pourrait toucher jusqu'à 10 millions de personnes en Afrique, prévient l'OMS	P.28
	Attaque terroriste au Tchad : Un obus explose non loin du quartier général de l'opération Barkhane au Tchad	P.28
Sport	Check Diallo, coordinateur général du Stade malien : «J'espère que mon mandat sera le plus court possible»	P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keita, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.17



P.20



P.28





2ème Tour et Covid-19 : L'éminente responsabilité de IBK

Ibrahim Boubacar Keita en était sûr : des fuites d'après fermeture des bureaux de vote à la proclamation des résultats provisoires par le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation en passant par les estimations des candidats et Etats-majors et des posts sur les réseaux sociaux, beaucoup oublieraient les conditions désastreuses dans lesquelles se sont déroulées le scrutin législatif en général et le second tour en particulier. Pour lui, son éminente responsabilité sur la propagation du coronavirus passera sous silence dans le brouhaha des invectives électorales, des contestations de résultats, des calculs politiques pour la suite et tutti quanti. La vérité est que les promesses sur la sécurité sanitaire des électeurs n'ont pas été tenues. Certes des masques ont été distribués dans certains bureaux de vote de Bamako (pas toutes et souvent en retard) mais on n'en a vu aucune à l'intérieur du Mali. D'ailleurs ces masques ne sont arrivés à Bamako que le samedi après-midi, veille du scrutin. Les électeurs, souhaitant

voter étaient ainsi laissés à eux-mêmes. Pour masquer sa responsabilité, IBK a tenté, en votant à Sebenicoro en Commune IV de Bamako, d'allumer préventivement des contre-

feux « Il faut que le Mali ait des Institutions solides pour qu'après le Coronavirus qu'on ne nous dise pas que nous n'avons pas des institutions solides et que l'Etat bascule dans le chaos. Non ! L'Etat Malien sera là debout, digne dans le vent et avancera ».

Il est extrêmement difficile, lorsqu'on écoute sérieusement IBK, de trouver le fil d'ariane des propos présidentiels. Qui, en effet avait la responsabilité d'organiser en temps et en heure le renouvellement du mandat de l'actuelle (pour quelques jours encore) Assemblée nationale ? Pourquoi cette élection a-t-elle été différée



deux fois et qui a décidé de la prorogation du mandat des députés ? IBK veut-il dire que cette institution dont il s'est accommodé tout au long de son mandat n'était pas solide c'est-à-dire légitime et/ou légale ? L'Etat malien, pendant ce temps a-t-il basculé dans le chaos ? Quel est l'impératif des reports déjà intervenus qui est plus impérieuse que les raisons liées à la vie et à la sécurité des maliens évoquées aujourd'hui ?

Au surplus, des institutions démocratiques procèdent sans doute du respect des rendez-vous électoraux qui malheureusement n'ont pas été respectés au Mali. C'est le cas de nombreuses mairies et du Haut Conseil des Collectivités dont le mandat a expiré depuis trois longues années. Tout cela ne semble pas gêner outre mesure le président qui est un habitué des faits. Par ailleurs, ce n'est pas le formalisme démocratique qui maintiendrait un Mali debout, digne et qui avance. Ce Mali espéré, ne saurait être que le fruit d'une gouvernance vertueuse portée par des responsables respectueux du bien public et ayant l'adhésion des populations. L'adhésion des populations, au-delà de tout cri-



tère subjectif plus ou moins discutable est mesurable par le taux de participation à une élection. Or, selon le Dr Ibrahim Sangho de la SYNERGIE 2020 des observateurs ce taux était

de 16,01% à 16 heures. Bien sûr, des tripatouillages se feront pour obtenir des chiffres plus acceptables et plus présentables. Comme ce fût le cas au premier tour. D'ailleurs des thuriféraires du régime et plus étonnamment de respectables confrères ont déjà embouché les trompettes d'un taux de participation honorable et comparable à d'autres scrutins du même type.

La simple évocation de la gouvernance vertueuse au Mali crée, non pas le scepticisme mais l'hilarité générale tant les comportements des gouvernants en général et des candidats déjà élus ou en pole position les rapproche plus de la case prison que de l'honorable Palais des députés. Votre quotidien qui avait déjà donné un avant-goût de ces barons du régime en quête d'immunité reviendra sur cette délicate question après la validation définitive des résultats par la Cour constitutionnelle. Qu'il suffise de savoir aujourd'hui que Bakary Togola, le ci-devant président de l'Assemblée des Chambre d'Agriculture du Mali (APCAM), en détention provisoire pour détournement de plus de 9 milliards de nos francs revendique la victoire dans sa circonscription électorale de Bougouni au nom du parti au pouvoir le RPM. Belle et « démocratique » façon pour IBK, de sortir de ses pieds l'épine de ce troubadour des temps modernes qui reste néanmoins détenteurs de preuves et de nombreux secrets de tripatouillages électoraux lors de l'élection présidentielle de juillet-août 2018. Il restera une



question juridique de taille à régler : une immunité parlementaire est-elle rétroactive ? En clair, le fait de se faire élire député oblige-t-il un juge à suspendre une procédure engagée contre un accusé ou à lui accorder une liberté provisoire automatique ? Belles empoignades judiciaires en perspective même si celles-ci sont amputées du cas du maire de Bamako, Adama Sangaré, candidat recalé qui est aussi en détention préventive pour détournement de deniers publics.

Ces cas n'étant pas isolés, pourrait-on sérieusement espérer, comme le président IBK qu'au sortir de ces élections législatives, nous nous retrouvions avec un parlement bien installé, comme c'est de convenance, comme c'est attendu ».

Optimiste, le président invoque Allah pour « que ces élections se déroulent dans le calme le plus parfait et de manière démocratique. Et surtout

qu'elles soient une victoire contre le Coronavirus ».

Au regard des remontées d'informations venant du centre et du nord du Mali, le vœu du calme le plus parfait n'a pas été exaucé. Quant à l'élection démocratique, elle est largement entamée par la réédition des tares que nous dénoncions dans notre parution d'hier (des bureaux de vote non ouverts avec cependant des résultats proclamés, la délocalisation des bureaux de vote et bourrage d'urnes, le fonctionnement irrégulier de bureaux de vote, le bourrages d'urnes, le nombre de votants supérieur au nombre d'électeurs inscrits, la disparition, l'enlèvement d'urnes, l'interventions d'hommes et groupes armés, l'achat de vote et de conscience et l'utilisation des moyens de l'Etat pendant la campagne électorale...).

Les contestations et accusations réciproques en Commune IV de Bamako entre l'ancien Pre-

mier ministre Moussa Mara et son adversaire de l'UDD sont illustratives de certaines de ces pratiques. Il en est de même, de façon plus pathétique, toujours à Bamako mais en Commune V cette fois-ci avec le premier vice-président sortant de l'Assemblée nationale et homme des basses œuvres du président IBK qui refuse de reconnaître une défaite annoncée.

Tieman Hubert Coulibaly, ancien ministre des Affaires étrangères, de l'Administration Territoriale, de la Défense et des Forces armées et président du parti politique UDD ne fait pas dans la dentelle. Il appelle ses camarades à la « Vigilance obligatoire dans le cercle de Mopti où des résultats fabriqués arrivent.

À Dialloubé où les bureaux ont fonctionné pendant deux heures ils disent que près de 10.000 électeurs ont voté. À Koubye et Ouromody où personne n'a voté, des urnes ont été bourrées et acheminées vers un préfet afin qu'il procède à la manipulation nécessaire.

De la même manière dans le cercle de Tenenkoun où nous battons la liste RPM-URD, des résultats viennent d'être sortis à 13:30 concernant le village de Dioboye dans la commune de Sougoulbé. À la demande du préfet lui-même, un constat d'huissier et deux témoignages avaient établis depuis hier la non-ouverture des bureaux de vote et que personne n'y avait voté ! Aujourd'hui 200 voix fraîches et opportunes sont fournies au bénéfice des perdants !

Peuple du Mali,

Les fossoyeurs de la Démocratie et de la République veulent imposer leur logique destructrice au Peuple.

Cela comportera forcément des conséquences. Je prends l'opinion nationale à témoin. J'en appelle au sens de la résistance de tous face à une entreprise honteuse et méprisante pour notre République. Refusons !

L'échec réside dans la violation des règles. J'avertis les décideurs que les règles finissent toujours par se venger ». Qui dit mieux ?

Tous ces éléments distrairont un moment de l'essentiel : le président IBK et son gouvernement ont fait le choix des Institutions sur la vie des maliens.

Ironie du sort ou tragédie annoncée : au lendemain de l'élection 22 nouveaux cas de coronavirus ont été officiellement détectés. Et de nombreux députés-candidats morts ou infectés. Dieu sauve le Mali !

■ MOCTAR SOW



Fahad Ag Almahmoud

Aboubacrine Assadek Ag Hamahady stp aides moi à comprendre baril sous zero! Est-ce que c'est à crédit ou on te donne le baril et de l'argent ?



Amadou Cisse

Amadou Cisse est avec Fahad Ag Almahmoud et 9 autres personnes.

#Douanes : Aux grands maux, les grands remèdes
La Direction Générale prend de mesures fortes pour atténuer les effets négatifs de la pandémie du #Covid-19 sur la vie des populations en cette veille du mois béni de #Ramadan



Bala Coulibaly

Maliennes, maliens, après les cours sur facebook et sur orlm, apprenez vous à vous faire consulter et recevoir vos soins via les reseaux sociaux.

Vous avez été nombreux à qualifier de tous les noms d'oiseaux les enseignants qui n'ont réclamé que leur droit dans un Etat dit de droit, ils sont des milliers de familles à vivre dans une misère indescriptible parce que boubou Cissé a eu le courage de bloquer leur salaire au vu et au su de tous sans qu'aucun parti politique (toutes tendances confondues) et encore moins une société si vile (civile) n'a levé le petit doigt pour taper les points sur la table.

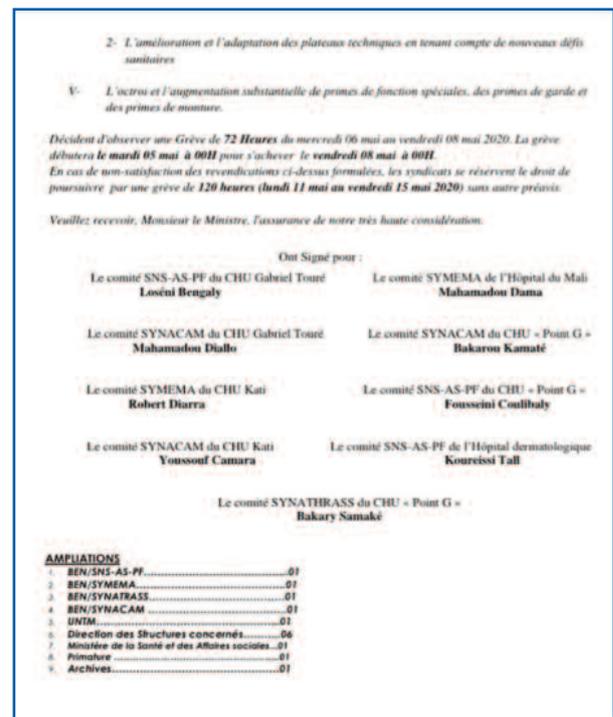
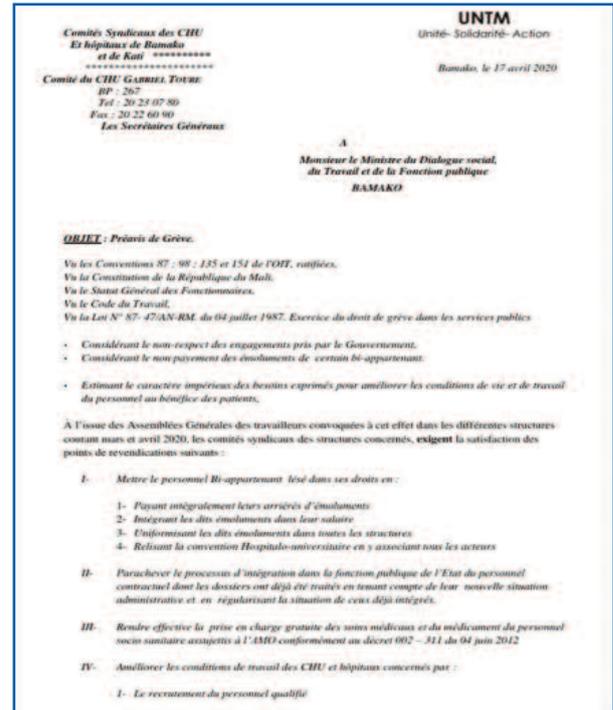
De toutes les façons notre passivité à l'égard de ce gouvernement sans foi ni loi nous amènera un jour dans le cimetière sans possibilité de retour.

Maintenant que le preavis de grève des agents de la santé est sur la



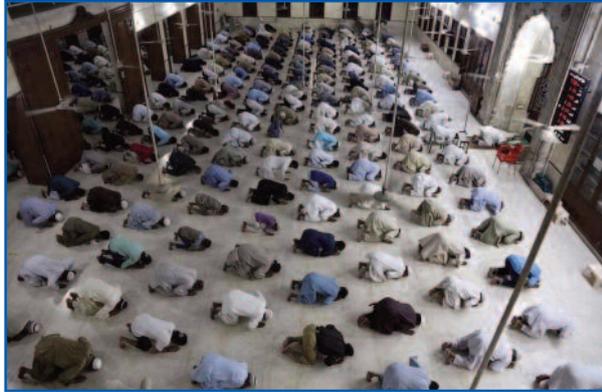
table, allons nous continuer à caresser dans le sens du poil ce gouvernement qui n'a jamais respecté une loi ou une parole donnée? Avec l'installation du coronavirus (ce qui est d'ailleurs l'œuvre de ce même gouvernement) si les agents de santé partent en grève que vont devenir les pauvres qui n'ont pas les moyens d'aller dans les cliniques privées? n'est il pas temps que le peuple réclame ses droits de toutes les manières possibles selon la loi?

Allons nous critiquer aussi les agents de santé parce qu'ils réclament leurs droits comme nous l'avons fait pour les pauvres enseignants? Le second nom de Dieu s'appelle le temps



Fahad Ag Almahmoud

Les candidats du paradis firdaws Pakistan, malgré les craintes de voir le système de santé dépassé par la pandémie, les autorités ont choisi de ne pas fermer les mosquées pour le mois de ramadan, contrairement aux autres lieux publics.



Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

19 AVRIL 2020
csdmfrance@gmail.com

Infos COVID 19 02

06 10656339 / 06 14830772

PAYS	CAS	DECES	GUERIS
MALI	224	14	42
FRANCE	112606	19718	36578
MONDE	2 406745	625001	165257
COMMUNAUTE MALIENNE DE France	+ / - 30		

JE SAUVE DES VIES
CONSEIL SUPERIEUR DE LA DIASPORA MALIENNE
GSDM
Au service de la Diaspora Malienne
JE RESTE CHEZ MOI

Vol AF du 15 Avril 2020
Air France a organisé un vol exceptionnel Paris Bamako aller retour. Au départ de Bamako, la destination a été grande lesoignage et tout pas respecter l'ordre de priorité.

Renouveau
Le président du CSDM, Cherif Hatirou lance l'application CSDM pour recenser les maliens bloqués à l'étranger.

Infos Consulat
Fermeture du Consulat jusqu'au 11 Mai 2020 / Rapatriement de corps : les pompes funèbres transmettent les demandes au www.consulatmalienfrance.fr / Les maliens bloqués en séjour temporaire sont recensés sur sp.csdm@consulatmalienfrance.fr. Ils peuvent compléter les informations sur www.consulatmalienfrance.fr

Cellule de veille **CSDFP** pour des informations complémentaires
ISSAC SYLLA 0646101229 - Diarra Famakan 0695500458

Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne de France - CSDMF, 15 rue Jean Robert 75018 Paris
csdmfrance@gmail.com

Mamoutou Tangara

AYIWA DIOILA KO. MODEC-URD-ADP MALIBA
Seule Mme le président Manassa peut départager.



Awa Sylla

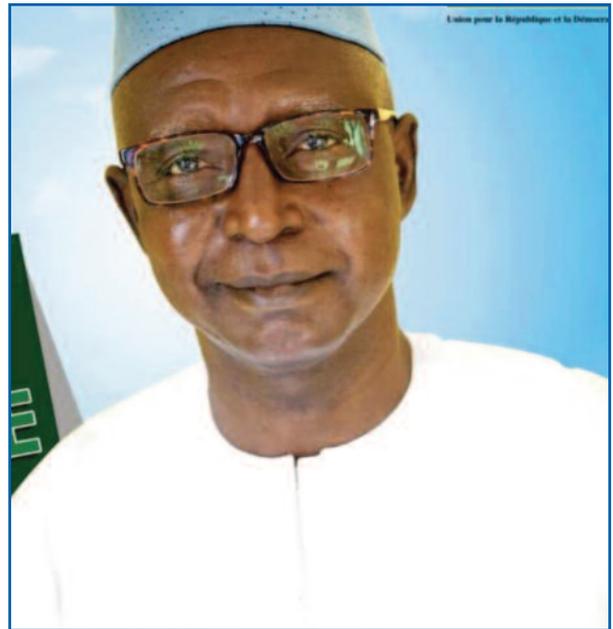
Awa Sylla est avec Nouhoum Togo et 4 autres personnes. Les rumeurs qui courent pour dire que IMAM DICKO est à Tombouctou pour négocier la libération du président Soumaila Cissé sont fausses. Source secrétariat de la communication de l'URD.



Figaro du Mali

Après deux tests de suivi aux résultats négatifs, je suis à mesure de vous faire part de ma rémission totale du Covid-19. En cette heureuse circonstance, je tiens à vous exprimer toutes mes reconnaissances, ma sympathie pour le soutien reçu pendant cette période de maladie. Mes remerciements à ma famille et au ministère de la santé et des Affaires Sociales pour la prise en charge, Je vous exhorte tous au respect des mesures-barrières pour vaincre cette épidémie dans notre pays.

Ibrahima N'Diaye
Ancien maire du District
Ancien ministre
Vice-président de l'URD



Manden Balla Toure

Inédit à l'Assemblée du Mali:
- L' un élu député dès le 1er tour étant en otage,
- L'autre élu, étant en prison !



Honorable Bakary Togola vous salue !
quand le Peuple défie la « Justice » !

EUCAP Sahel Mali



49 MOTOS POUR LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE DE MOPTI

Le vendredi 27 mars, 49 motocyclettes ont été officiellement remises par la Mission EUCAP au Gouverneur de la Région de Mopti, pour un montant de plus de 21 millions de francs CFA. Elles sont destinées aux 3 forces de sécurité intérieure, police, gendarmerie et garde nationales, pour améliorer leur présence sur le terrain au service des populations. EUCAP dédie 70% des crédits projets qui lui sont alloués annuellement par l'Union Européenne (financée elle-même par les contribuables européens) pour appuyer le déploiement des forces de sécurité intérieure au centre du Mali.



Gouvernement du Mali



Gouvernement du Mali #Covid19 "Opération un (1) malien, un (1) masque"

Le grand espace de la FEBAK (Foire d'Exposition Internationale de Bamako) a servi de cadre pour la remise officielle de quatre (4) millions de masques à Michel H. SIDIBE, Ministre de la santé et des affaires Sociales. Ces masques sont destinés au personnel de santé civile et militaire et aux personnes âgées. La remise a été faite par le ministre Ag ERLAF, Ministre de l'Industrie et du commerce. Cette action s'inscrit dans le cadre du programme présidentiel un malien un masque, pour faire face à la menace du #Covid19 dans notre pays.

Paul Diarra



Bijou Dicko et Abdoul Niang qu'en pensez vous?
Ne tara folo.

Utiliser les enseignants pour distribuer les 20 millions de masques et débloquer leur salaire aiderait tout le monde.



Dr Allaye Bocoum

1h · 🌐

Le Parti SADI ne reconnaît pas les résultats provisoires à Kolondieba et fera prévaloir ses droits par tous les moyens légaux !

Le Dialogue National Inclusif



La DCA en plein régime pour 5000 masques/jour
Depuis le lancement du programme présidentiel "un Malien, un masque", l'atelier de confection des tenues de la Direction du Commissariat des Armées (DCA) est à pied d'œuvre pour confectionner 1 000 000 de masques de protection au profit de la population.

Déjà plus de 5000 masques de protection en tissus sont produits par jour dans cet atelier par les couturiers FAMa. Ces derniers mettent tout en œuvre pour participer à l'effort de guerre contre le covid-19. Selon le Sous-Directeur Matériel HCCA de la DCA, le Commandant Ibrahima Boua Koné, ces masques sont fabriqués à base de coton et sont réutilisables. Il a indiqué que les masques sont un allié de taille dans la croisade contre la pandémie du covid-19. C'est pourquoi il a invité la population malienne au port de masque de protection, car c'est un élément essentiel de protection de soi-même et du prochain. Par ailleurs, les masques importés principalement d'Asie, en fibre synthétique, de type FFP2, sont réservés aux corps médicaux en contact direct avec les patients atteints du covid-19.



Hamady Traore



Djenne en deuil, après feu Honorable Mahamane Santara, Feu Honorable Habib Sofara est aussi parti pour tjrs. Toutes nos condoléances à sa famille, ses amis, à l'assemblée nationale du Mali et à sa formation politique ASMA- CFP. Dors en paix honorable après avoir accompli ta mission.

Deux agents de L'ORTM ont été testés positifs au Coronavirus dans la matinée du 20 avril, a annoncé le DG de la Télévision Nationale (note).

Les deux agents appartiennent au même service que le 1er cas détecté ce week-end, a dit le DG, assurant que les locaux de L'ORTM ont été désinfectés.

En outre, l'atelier de confection des tenues militaires de la Direction du Commissariat des Armées (DCA), vise la confection d'un millions de masques pour les soldats maliens.

Idriss Deby Itno



J'ai eu des échanges avec le comité scientifique Covid-19. Je félicite cette équipe qui éclaire les décisions en matière de lutte contre la pandémie. J'ai aussi exprimé mes préoccupations en lien avec la sécurité sanitaire du personnel soignant engagé dans cette lutte.



Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Opération anti-terroriste des FAMA au centre du Pays : Des groupes terroristes mis en déroute, des armes et équipements saisis



Un repaire terroriste a été démantelé, lors d'une opération de ratissage conduite par les FAMA, le 15 avril à Kéma, dans la localité de Douentza. Des armes et plusieurs équipements abandonnés par les assaillants ont été saisis.

Il nous revient qu'après un accrochage violent, les groupes terroristes, sous les tirs nourris de l'Armée, ont fini par abandonner leur position. Des sources concordantes nous font état de morts dans les rangs des assaillants. Du côté de l'Armée, aucune perte en vie humaine n'est à déplorer. En plus des dégâts matériels importants infligés aux groupes terroristes, l'Armée a également mis la main sur plusieurs équipements. Il s'agit, entre autres, de trois mortiers artisanaux, deux batteries, trois nattes, un sac de sel, une machine à coudre, deux bidons d'huile dont l'un de 20 litres consommables et l'autre de cinq litres pour véhicules, un amplificateur, un panneau solaire, trois marmites et un seau d'eau. Les opérations de ratissage de l'armée s'intensifient par endroits au Centre du pays, notamment dans des zones en proie à des attaques terroristes. Trois terroristes ont été neutralisés le 14 avril, lors d'une offensive de l'Armée à Dara, une localité située non loin de Hombori. Des armes et munitions ainsi qu'une moto avaient été saisies au cours de cette opération. Le 12 avril précédent, quelque six présumés terroristes avaient été arrêtés par les FAMA avant d'être confiés à la gendarmerie à Douentza.

■ Abdoulaye DIARRA

Drame à Banconi : Une dame s'est suicidée ce lundi matin

Une dame vient de se donner la mort en se faufilant entre les files d'un poteau électrique à haute tension. L'incident s'est produit tôt ce matin à Banconi non loin du bar Africano.

Selon notre source les policiers et les sapeurs-pompiers ont été dépêchés sur place. Mais malheureusement le mal était déjà fait. La pauvre dame avait pris dans son corps une décharge électrique de 20 000 volts. Pour l'instant, aucune information sur ce qui a motivé ce suicide n'est disponible.

■ Harouna Koné

L'URD perd trois grands baobabs en trois jours : L'honorable Niamé Keita, Me Faguimba Keita et Amadou Coulibaly dit Baba djeli se sont éteints !



Le principal parti d'opposition malienne traverse la période la plus difficile de son existence. Pendant que son président est enlevé et séquestré depuis près d'un mois, trois membres de son comité exécutif, l'honorable Niamé Keita, Me Faguimba Keita et Amadou Coulibaly dit Baba Djeli sont morts la semaine dernière.

Le parti de la poignée de main perd trois de ses grands militants en l'espace de trois jours. Il s'agit de l'honorable Niamé Keita et Me Faguimba Keita, tous les deux morts le 16 avril 2020 et Amadou Coulibaly dit Baba Djeli, mort le samedi dernier. Qui sont ces trois regrettés cadres de la formation politique de Soumaila Cissé ?

D'abord l'honorable Niamé Keita, il est né le 24 octobre 1949 à Nara dans la région de Koulikoro et est diplômé de l'école nationale de police. Il fut successivement aspirant inspecteur général de police, chef de section, directeur général de la police sous le président ATT. Après sa retraite, l'ancien officier se lança en politique et s'est fait élire comme député sous les couleurs du parti au pouvoir à Nara. Il a occupé, à l'Assemblée nationale, le poste de vice-président de la commission défense puis celui de la Commission des Affaires étrangères, des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine de l'hémicycle, poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort. En 2018, quelques mois avant les élections présidentielles, il a démissionné du RPM pour rejoindre le parti URD de Soumaila Cissé où il est membre du secrétariat chargé des questions de défense et de sécurité du Bureau exécutif national (BEN).

Quant à Me Faguimba Keita, il est le 2e Adjoint au Secrétaire chargé de la justice et des institutions de l'URD. Il est détenteur d'un diplôme d'Études approfondies (DEA) en Droit privé et d'un Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA) spécialité Contentieux bancaire.

Amadou Coulibaly, affectueusement appelé Baba Djeli, était jusqu'à sa mort, le samedi 18 avril 2020, le Directeur du Protocole de l'honorable Soumaila Cissé. Il était également membre du Bureau exécutif national du parti.

L'URD, avec le départ brusque de ces trois cadres en plus de l'enlèvement et la séquestration de son président, traverse les moments les plus douloureux de son existence.

■ Boureima Guindo

Rentrée à Bamako pour "Rassembler Des Fonds": Calomnie pure et dure !



Depuis le retour de Niafunké, le mardi dernier, de l'épouse de l'honorable Soumaila Cissé en compagnie des ex-otages, certaines informations, selon lesquelles Mme Cissé est revenue à Bamako "pour rassembler des fonds" afin d'obtenir la libération de son époux, circulent sur les réseaux sociaux et certains médias en ligne. Cette information a été démentie par le parti de la poignée de main et des proches de la famille du chef de file de l'opposition. En un mot, c'est de la calomnie pure et dure. Les vraies raisons d'un retour discret.

Après avoir passé une vingtaine de jours à Niafunké en attente du retour de son époux enlevé en pleine campagne des législatives entre Saraféré et Koumaira, Mme Cissé Assitan Traoré est revenue à Bamako, le mardi dernier. Elle est rentrée en compagnie de l'honorable Dédéou Traoré et des ex-otages, compagnons de l'honorable Soumaila Cissé.

Intox

La surprise de beaucoup de Maliens fut grande quand, le vendredi, l'information selon laquelle Mme Cissé est revenue pour "rassembler des fonds" afin d'obtenir la libération de son époux a circulé sur les réseaux sociaux et sur certains sites d'informations. Dans ledit article, on dit : « Selon des sources généralement dignes de foi, Madame Cissé est revenue pour rassembler la caution exigée par les ravisseurs de son mari. (Une information diffusée sur la radio Guintan). Les chiffres qui reviennent aujourd'hui le plus souvent tournent autour de 300 millions. Une somme colossale pour le Malien moyen, mais en retrait par rapport aux 3 milliards initialement exigée. On espère pour Mme Cissé Astan Traoré qu'elle trouvera cette somme, mais surtout que les preneurs d'otages acceptent de libérer son époux après avoir encaissé les sous ».

Démenti des proches de Soumaila Cissé

Quelques heures après la publication de cette information sur certains sites d'informations, des démentis ont poussé comme des champignons. Parmi les auteurs de ces démentis figurent certains responsables de l'URD, dont le secrétaire adjoint à la communication, Moussa Seye Diallo. Du côté de la famille du chef de file de l'opposition, l'information a été aussi démentie. Selon un ex-otage, proche de l'honorable Soumaila Cissé, Mme Cissé Assitan Traoré n'est pas revenue à Bamako pour « rassembler des fonds ». « Non. Ce n'est pas vrai. Elle n'est pas revenue

Journée électorale : À midi, au moins 216 BV non ouverts sur 19279 sur le territoire national, soit 1,12%



Le point de la situation électorale à midi, dans le cadre du second tour des législatives de ce dimanche 19 avril 2020 fait état de 216 Bureaux de vote non ouverts sur 19279 sur le territoire national, soit 1,12%.

Le Premier Ministre Dr Boubou Cissé, s'est personnellement rendu au Centre de Gestion des Crises et Catastrophes (CECOGEC) pour s'enquérir de la situation de la Sécurisation des opérations de vote du 2eme tour des élections législatives.

La situation par région se présente comme suit: – Kayes, 1976 bureaux de vote tous ouverts ; – Koulikoro, 01 bureaux de vote non ouvert sur 3544 (menace terroriste contre le village Foulanibougou, cercle Banamba) ; – Sikasso, 3769 bureaux de vote tous ouverts ; – Ségou, 3096 bureaux de vote tous ouverts ; – Mopti, 2965 bureaux de vote tous ouverts ; – Tombouctou, 48 bureaux de vote non ouverts sur 776 (matériels et documents électoraux centre Gossi brûlés) ; – Gao, 34 bureaux de vote non ouverts sur 555 (insécurité dans le village Gabero), – Bamako, 2598 bureaux de vote, tous ouverts.

Le total des bureaux de vote non ouverts est de 216 sur 19 279 sur le territoire national, soit 1,12% de bureaux de vote non ouverts.

Au regard des conditions dans lesquelles le scrutin se tient, le Premier ministre Dr. Boubou Cissé s'est dit globalement satisfait et a encouragé les forces de défense et de sécurité dans le sens de veiller davantage au respect strict des mesures barrières contre le Coronavirus.

à Bamako pour rassembler quoi que ce soit », précise notre interlocuteur. Selon ce dernier, l'épouse du chef de file de l'opposition est juste revenue à Bamako pour implorer l'implication des autorités pour la libération de son époux. « Elle est revenue parce qu'elle pense que seules nos autorités pourront s'occuper de cette affaire, et qu'elle a totalement confiance en elles. Aussi elle est une croyante qui sait que son époux est sur une voie noble », nous confie notre interlocuteur proche de la famille de Soumaila Cissé.

■ **Boureima Guindo**

Le Président IBK après son vote à Sebenicoro : « Mon frère Soumaïla Cissé est dans des conditions que nul n'aurait souhaité »



Comme le premier tour, le second tour des élections législatives s'est tenu hier, dimanche 19 avril 2020, dans notre pays, dans un contexte particulier marqué par l'épidémie de la maladie à coronavirus et l'enlèvement du chef de file de l'opposition, Soumaïla Cissé. Après son vote dans le N°14 du Centre AB du Groupe Scolaire Gaoussou Doumbia de Sébénikoro, le Président de la République Ibrahim Boubacar Keïta s'est prononcé sur plusieurs sujets qui font l'actualité dans notre pays. A cette occasion, le Chef de l'Etat a souhaité une belle journée électorale afin de permettre à notre pays d'avoir un parlement bien installé. « Qu'il plaise à Allah que cette journée se déroule dans le calme le plus parfait et de la meilleure de façon, de manière démocratique, et que surtout, qu'il y ait une journée de victoire sur le Coronavirus, COVID-19 », tel a été le souhait du Premier Citoyen de notre pays préoccupé par cette maladie qui fait des ravages. Notre Chef de l'Etat a ajouté ce qui suit : « C'est pourquoi, j'exhorte au port des masques. Nous ne pouvons pas confiner les maliens à la maison. Nous ne pouvons pas condamner les maliens à la mort par la faim. Nous avons le devoir de les protéger. Pour ce faire, j'ai commandé 20 millions de masques, 10 millions sont arrivés. Je pense qu'on a commencé de les distribuer. Avant ce matin, un très grand nombre de masques avaient été déjà distribués. Je souhaite que chacun comprenne que ce n'est pas la plaisanterie. Si l'Etat a fait un tel effort, si je me suis prononcé à ce niveau, c'est que le jeu en vaut la chandelle ».

Législatives 2020 : 2ème tour, «une relative amélioration »



La COCEM note une relative amélioration dans la prise des mesures de protection contre la propagation du COVID 19. Trois semaines après le premier tour, les Maliens sont encore appelés aux urnes ce dimanche 19 avril 2020 pour élire les 125 députés restants pour former la nouvelle Assemblée Nationale. Cette élection intervient aussi alors que l'insécurité reste grandissante et la maladie à Coronavirus gagne du terrain. Rappelons que les élections législatives maliennes de 2020 se déroulent les 29 mars et 19 avril 2020 après plusieurs années de reports afin de renouveler les 147 membres de l'Assemblée nationale du Mali. Elles sont perturbées par l'enlèvement du chef de file du parti d'opposition Union pour la République et la démocratie, Soumaïla Cissé par un groupe armé dans la région de Tombouctou le 25 mars. La Coalition pour l'organisation citoyenne des élections au Mali (COCEM) est une plate-forme d'organisations nationales de la société civile (l'AMDH, la JCI Mali, WILDAF, SOS Démocratie et RPL) qui suit également ces processus électoraux au Mali de près, créés en mars 2018 pour contribuer au renforcement de la démocratie malienne. Pour ce deuxième tour des élections législatives 2020, après l'observation de la mi-journée, le Président du COCEM Drissa Traoré lors de la traditionnelle conférence de presse organisée à l'hôtel Maeva hier dimanche 19 avril 2020, indique que malgré une relative amélioration dans le démarrage des opérations de vote et dans la prise des mesures préventives contre le COVID-19 par rapport au premier tour, la COCEM regrette que ces mesures ne soient pas systématiques dans tous les centres et bureaux de vote.

■ Alpha C. SOW

Je veux ce
KIT



Proche de vous



3500F
de bonus

200% de bonus
sur la 1^{ère} recharge

100% Bonus
pendant 1 mois

50 sms et 100 Mo
de forfait internet

Achetez votre puce à 500 FCFA avec 500F de crédit initial et recevez en cadeaux des avantages exceptionnels*.

Bonus valable entre 5 et 30 jours.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official

Attaques terroristes dans la région de Kayes : Les djihadistes sur le point d'isoler Bamako



Les dernières attaques dans la région de Kayes, située à l'Ouest de Bamako sont des signes qui ne trompent pas. Elles contribuent à accentuer la pression sur la capitale malienne pour la prendre en tenailles. Et la lutte contre le coronavirus ne doit pas nous faire oublier l'aspect sécuritaire.

Au moment où tous les regards sont tournés vers la lutte contre le Coronavirus, les djihadistes tissent leur toile autour de Bamako pour l'encercler et l'isoler du reste du pays, afin de continuer leur progression vers d'autres pays de la sous-région.

Les dernières attaques terroristes dans la région de Kayes, située à l'ouest de Bamako, le jeudi 9 avril dernier, accentuent la pression sur la capitale malienne. Et avec celles des postes de gendarmerie, des douanes, en ce début du mois d'avril et de celui des eaux et forêts dans le cercle de Diéma, la capitale malienne est à portée de main des groupes terroristes et djihadistes. Elle est aujourd'hui plus que jamais menacée par des obscurantismes qui progressent lentement mais sûrement vers leur objectif de contrôler l'Afrique occidentale à partir

du Mali.

Considérée jusque-là comme la seule région du Mali, où les groupes terroristes n'avaient pas encore mis pied, Kayes vient d'enregistrer ses premières attaques terroristes. Les postes de Gendarmerie, des Douanes et des Eaux et Forêts dans le cercle de Diéma ont été la cible au début de ce mois d'avril des groupes djihadistes. Par ces actes, ils viennent de sauter le dernier verrou dans l'isolement de Bamako.

Après avoir conquis des zones plus importantes dans les régions de Ségou et Koulikoro, où ils exercent leur pouvoir sur les populations avec le départ des agents de l'administration, symbole de la souveraineté d'un pays sur son territoire, les islamistes continuent de plus belle leur progression vers la capitale malienne.

Comme à Koulikoro, dans le cercle de Nara, où les djihadistes ont investi la forêt de Wagadou pour en faire leur repaire, ils veulent faire la même chose dans la région de Kayes. L'attaque du poste forestier de Sagabara dans le cercle de Diéma n'est pas fortuite. Ils veulent, par l'attaque de ce poste, contraindre les

agents des eaux et forêts à abandonner la zone pour mettre la main sur la réserve de la Boucle du Baoulé. Et une fois maîtres de ces lieux, il sera difficile de les déloger compte tenu de la complexité de la zone. En fait, la Boucle du Baoulé est une réserve de forêt de centaines de milliers de kilomètres qui couvre les régions de Kayes et Koulikoro.

Et les autorités auront mieux fait d'orienter leurs efforts vers la région de Kayes qui reste aujourd'hui le seul tampon pour que Bamako ne tombe pas dans les mains des gens sans foi. Cela est un impératif catégorique dans la mesure où la présence des groupes djihadistes est déjà signalée dans les cercles de Banamba et Kolokani, situés à moins de 150 km de la capitale malienne. La lutte contre le COVID-19 ne doit donc pas être un motif pour oublier la sécurité des personnes et de leurs biens. Que les autorités sachent que les deux vont ensemble.

■ YORO SOW

Continuité pédagogique : La Plateforme Sauvons la région de Mopti dénonce « un apartheid éducatif » à l'encontre des écoliers des zones d'insécurité !



La plateforme Sauvons la région de Mopti a donné, à travers un communiqué publié le 17 avril dernier, sa position sur la continuité pédagogique dans le cadre de la lutte contre le covid-2019. Même si elle trouve l'initiative bonne en soi, elle fustige « un apartheid éducatif en privant les enfants des zones d'insécurité de leur droit le plus élémentaire d'accès à l'école ».

La continuité pédagogique que le gouvernement du Mali a commencée dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus a suscité des réactions. En plus de la question de l'accès à l'électricité, la couverture télévisuelle, la question des zones d'insécurité où il n'y a pas eu d'écoles depuis des années a soulevé beaucoup de questionnement.

C'est d'ailleurs sur ce point que la plateforme « Sauvons la région de Mopti » s'est focalisée, en marge des autres difficultés évoquées.

Dans son document, la plateforme dirigée par Mama Samassekou rappelle que l'accès à l'école est un droit inaliénable pour tout citoyen malien en âge d'aller à l'école. Mais il revient sur certaines difficultés qui freineront la réussite de cette continuité pédagogique. Ces difficultés sont, entre autres : la fracture numérique, le taux d'accès à l'électricité et le

taux de couverture télévisuelle sur le territoire national ; l'insécurité résiduelle sur l'ensemble du territoire, principalement dans les régions du centre et du nord, ayant occasionné la fermeture des classes dans plusieurs localités, et ce, depuis 2012 ; l'incapacité du Gouvernement et de ses partenaires à endiguer l'insécurité dans la région de Mopti, qui se mue désormais en conflits intercommunautaires ouverts... Malgré tout, la plateforme affirme quand même prendre « acte de la décision du Gouvernement de la République du Mali d'assurer la continuité de l'école à travers la radio et les télévisions nationales ».

Ce que regrette la plateforme « Sauvons la région de Mopti »

Selon le communiqué de Mama Samassekou, sa plateforme, même si elle salue la sincérité de l'initiative, déplore trop de manquements. Elle regrette d'abord que « les autorités nationales n'aient pas suffisamment pris en compte la situation d'exception dans laquelle se trouvent plusieurs millions d'enfants issus des ménages défavorisés des campagnes et des villes ». Pis, la plateforme des ressortissants de la région de Mopti estime que cette continuité pédagogique est une injustice envers certains de leurs frères et sœurs qui, depuis

des années, sont privés de leur droit à l'éducation et seront privés de cette formation à distance à cause de l'insécurité. Ce que la plateforme qualifie d'« un apartheid éducatif » à l'encontre de ces écoliers de ces zones. « La plateforme Sauvons la région de Mopti est convaincue qu'une telle opération, plutôt que de corriger les inégalités déjà existantes entre les enfants du même territoire, favorise un apartheid éducatif en privant les enfants des zones d'insécurité de leur droit le plus élémentaire d'accès à l'école », lit-on dans le communiqué du 17 avril.

La plateforme se dit aussi « préoccupée par le sort réservé aux milliers d'enfants du centre et du nord, déplacés internes ou ceux restés malgré tout chez eux et pris au piège de l'insécurité de plus en plus meurtrière, privés du droit à l'école et à un habitat décent ». Elle invite ainsi le Gouvernement du Mali et les partenaires à créer « les conditions d'un retour volontaire et massif des enfants de ces zones d'insécurité chez eux et à leur garantir l'accès à l'école ».

Il faut rappeler aussi que l'AEEM s'oppose à tout examen sur ces cours à distance.

■ **BOUREIMA GUINDO**

Second tour des élections législatives : Quand l'ADEMA, le RPM et l'URD se donnent en spectacle sur le terrain

Partout où ils ne sont pas alliés, ils sont des adversaires redoutables, donnant parfois l'image d'être des ennemis jurés. L'ADEMA, le RPM et l'URD, les deux premiers sont de la majorité et le troisième de l'opposition, sont solidaires quand les intérêts à défendre sont communs aux trois, mais ils sont antagoniques quand ceux-ci ne profitent qu'à deux au détriment du troisième. A Kati, ils sont ensemble, à Kolondiéba, l'ADEMA combat la liste du RPM et de l'URD, à Bougouni l'ADEMA et sa coalition sont à couteaux-tirés avec l'URD et le RPM, à Yanfolila, l'URD est opposée à la liste ADEMA-RPM, en commune trois du District de Bamako, l'URD n'a pas le soutien de deux autres. Egalement, tous éliminés dès le premier tour, en commune V l'ADEMA et l'URD sont opposés au RPM, en commune six l'URD est opposée à la coalition ADEMA-RPM-PS. Quelle leçon faudrait-il tirer de tous ces mic-macs politiques ? N'y a-t-il pas une nécessité de réformer en profondeur les textes afin d'éviter ce genre de scénarios propres aux démocraties antiques ? Tantôt fervents alliés, tantôt farouches oppo-

sants, l'ADEMA, l'URD et le RPM viennent de montrer à l'opinion la vraie face de l'homme politique. Ce dernier, face à ses intérêts, est prêt à faire fi de tous les principes édictés par la morale, la politique et la démocratie. Ces législatives ont fini par donner raison aux détracteurs de ces trois partis, qui pensent qu'ils sont les enfants d'une seule et même maman. Ils peuvent souvent être en brouille quand les intérêts s'entremêlent, mais ils ne se trahiront jamais face aux autres.

Tous les trois sont en alliances dans beaucoup de circonscriptions, comme Kayes, Kati, Mopti, pour ne citer que ces trois localités. Dans ces circonscriptions, les antagonismes sont mis sous le boisseau et c'est la lune de miel. Mais partout où ils ne sont pas ensemble, c'est une guerre ouverte. C'est le cas de la Commune V où l'URD est en alliance avec l'ADEMA contre le RPM. Dans cette commune, c'est une lutte sans merci, qui donne parfois l'occasion de déballer les secrets. En commune VI du District de Bamako, l'URD et la LDC se battent corps et âme contre la coalition RPM-ADEMA et PS. En commune III, aucun de deux autres partis, à savoir

le RPM et l'ADEMA, n'a apporté son soutien au candidat de l'URD en ballottage contre une indépendante. A Kolondiéba où le second tour s'est joué entre l'alliance RPM-URD contre le parti SADI, l'ADEMA a apporté son soutien au parti SADI dont le leader est l'un des bourreaux du régime IBK que l'ADEMA chérit tant. Selon nos informations, cette option prise par la ruche serait consécutive au soutien que l'URD a apporté à la liste concurrente qui était opposée à l'alliance RPM-ADEMA à Yanfolila. A Bougouni, ce fut un combat épique entre la coalition ADEMA-CODEM- CDS et ADP qui en découdrait avec l'alliance RPM-URD-MPM. A Sikasso, il y a eu un combat de titans entre la coalition menée par le RPM, l'URD et la CODEM contre celle menée par l'ADEMA. Ces genres de combats ont eu lieu dans d'autres localités du pays comme Dioila, Koutiala, Ténenkou où deux partis ensemble s'opposent au troisième dans des combats sans concession.

Le hic est que ces alliances ont été conçues en mettant en avant les intérêts des différents partis sinon tous ces trois partis ne sont pas de la même mouvance. L'ADEMA et le RPM sont de la Majorité et l'URD est le principal parti de l'Opposition. Donc, leurs alliances consistaient tout simplement à obtenir des sièges à l'hémicycle et une fois élu chacun regagnera son camp pour mener sa bataille. Maintenant ce qu'ils feignent d'oublier, c'est le jugement du peuple qui, médusé, désabusé, a fait le choix de s'abstenir mettant en doute la légitimité de nos députés.

■ Youssouf Sissoko





2ème tour des législatives : L'argent était la seule motivation des électeurs !

Malgré la propagation inquiétante de la pandémie du coronavirus au Mali, les Bamakois, en tout cas pour la plupart des centres que notre équipe a visités, étaient beaucoup mobilisés pour le second tour. La raison, les billets de banque ont beaucoup parlé. Cela a fait disparaître la peur du coronavirus. Au centre de l'école de base Sikoroni plateau en commune I du district de Bamako, des améliorations ont été constatées en ce qui concerne les dispositifs sanitaires. L'affluence aussi est beaucoup plus forte. Beaucoup de citoyens, surtout ceux qui n'ont pas voté au 1er tour venaient massivement pour retirer leur carte d'électeur. L'achat de conscience se faisait à ciel ouvert. « Après avoir retiré leur carte, au lieu d'aller directement voter, les électeurs font le tour du centre pour chercher quelqu'un qui leur proposera un montant », nous relate un observateur dans ledit centre. Au centre de vote Mamadou Diarra de Medina Coura en Commune II du district de Bamako, l'affluence était très faible vers 11h, l'heure de notre passage. Il n'y a pas de mouvements

devant les bureaux de vote. C'est ce qu'a affirmé un des électeurs, Karim Boiré : « Je suis venu voter ce matin librement contrairement au premier tour. J'ai voté dans le bureau N°10 où depuis le matin à maintenant, seulement quatre personnes ont voté ; je suis la quatrième personne. Ce qui montre à suffisance l'affluence très faible dans le centre ». Mais contrairement au 1er tour, les dispositifs sanitaires sont respectés dans ce centre. A l'entrée, il y avait des kits de lavage des mains, des masques, des gels hydroalcooliques. « Je signale également que tous les dispositifs sanitaires sont respectés dans ledit bureau. Je ne peux pas parler des autres bureaux où j'ai pas voté. Depuis la grande porte, on constate la présence de deux kits de lavage des mains, des cache-nez, des gels dans les bureaux de vote », a témoigné Karim Bouaré. Par contre, au centre de vote de l'école publique de Missira, toujours en commune II, l'affluence était déjà un peu forte dans les environs de 10 heures. Des attroupements des électeurs sont visibles devant le bureau de vote. Certains for-

maient un groupuscule juste devant le centre ; ils se concertent et prennent le numéro de certaines cartes d'électeurs. Pourquoi ces groupuscules ? Une vieille, approchée par nos soins, affirme que c'est le prix des voix qui se discute. Pas surprenant, on est au Mali et tout est possible. « Je suis venu voter parce qu'on m'a rassuré que tous les dispositifs seront pris pour nous protéger du coronavirus. En tant que bon citoyen, je suis venu m'acquitter de mon devoir. J'invite tous à faire la même chose afin que notre Assemblée nationale soit vraiment légitime », nous a confié Ali Traoré, après son vote. Par contre, un jeune homme d'une vingtaine d'année affirme être venu voter pour de l'argent. « Je suis venu parce qu'on m'a promis 5000 f. Je prends cette somme parce que si je ne le fais pas, c'est moi le perdant. Ces politiciens n'ont pas besoin de nous une fois élus », a-t-il dit sans hésiter.

Dans ce centre aussi, les mesures sanitaires sont respectées. Les Kits de lavage de mains, les gels et les masques sont en abondance. Mais devant les bureaux de vote, certains électeurs indécents ne respectent pas la distance d'au moins un (1) mètre.

Au centre Mamadou Konaté de la commune III, nous avons constaté la présence d'une jeune fille chargée de contrôler la température des gens. Des kits de lavages de mains, des gels et des masques étaient aussi disponibles. Selon Famory Doumbia, chef de centre, à la différence du 1er tour, les dispositifs pris par les autorités restent satisfaisants.

Malgré l'affluence loin d'être à la hauteur, déjà aux environs de 10H, le nombre de votants du bureau de vote N°5 du centre Mamadou Konaté avait atteint 40 personnes.

A la différence du centre Mamadou Konaté, au centre Aoua Keita de la commune III, il n'y avait personne pour contrôler la température des gens. À entendre le coordinateur Yoro Diallo, à 11H moins, il y a moins d'affluence.

Quant au centre Mamady Sylla de Djocoroni Para, en commune IV du district de Bamako, pour 14.613 électeurs répartis en 30 bureaux de vote, il n'y avait qu'un seul kit de lavage de mains à la porte d'entrée.

Selon le coordinateur Daouda Mécouba, son centre a été doté de gels et de masques en quantité. Mais il déplore certains manquements : « Lorsque les savons sont finis, c'est moi qui les achète de mon propre argent. Quand l'eau manque dans les kits de lavage de mains, je

paie aussi les gens pour les remplir. Aucune mesure n'est prise à ce niveau ».

Après avoir voté, Moussa Fofana et Bourama Koné disent avoir pris le risque de voter pour la simple raison que le vote est un devoir citoyen. « Certes nous craignons le virus, mais le vote est un devoir citoyen », ont-ils précisé. Mais ils déplorent le fait que tous les électeurs de ce centre utilisent le seul savon.

Au centre de l'école du fleuve de Djocoroni, en commune IV du district de Bamako, certains électeurs entraînent dans les salles sans se laver les mains. Dans ce centre, il y avait beaucoup plus d'affluence par rapport aux centres sillonnés dans la même commune.

En commune V, notre équipe s'est rendue dans deux centres de vote : le centre du Lycée Massa Makan Diabaté de Baco-djicoroni et celui de l'école fondamentale B de Torokorobougou.

Au Lycée Massa Makan Diabaté, l'affluence était plus forte que le 1er tour. A 12 heures, les électeurs venaient de partout. Une seule chose les mobilise : l'argent. Les constats étaient amers mais devant le centre et dans les coins, les acheteurs de conscience étaient aussi nombreux que les électeurs. « Mon frère ou ma sœur ; Tante ou Tonton, tu pars voter ? », voilà

leur stratégie. Si la réponse à leur question est affirmative, bonjour alors à la proposition des billets de banque.

Selon Alassane Sangaré, le coordinateur du centre de vote du Lycée Massa Makan Diabaté, l'affluence est plus forte au 2ème tour qu'au 1er. « Nous avons 23 bureaux de vote ici. Les gens viennent peu à peu. Je peux d'ailleurs dire qu'il y a plus d'affluence que le 1er tour », a-t-il laissé entendre. Ce constat a été fait également par Mme Loutandi Keita, déléguée de la Cour constitutionnelle.

Quant aux électeurs, tous les trois que nous avons interrogé se sont focalisés sur la nécessité du vote afin d'avoir une Assemblée nationale légitime.

Au centre de l'école fondamentale B de Torokorobougou, non seulement l'affluence est peu mais aussi il y a certaines difficultés. Selon le coordinateur Sékou Koné, ils ont des problèmes de gels. Par contre, le centre possède des kits de lavage de mains et des savons.

En commune VI de Bamako, au centre de vote de Magnambougou projet, les mesures barrières contre le Covid-19 sont moins respectées. À l'entrée du centre, les électeurs ont droit à un masque de protection juste après le lavage

des mains au savon, avant d'accéder aux bureaux de vote. Selon le responsable d'un bureau de vote, tout se déroule normalement. Cependant, ce dernier s'inquiète de la faible affluence des électeurs au centre de vote. Il se demande si les électeurs attendent l'après-midi pour venir accomplir leur devoir civique ou pas. Il faut signaler le retard ou l'absence des assesseurs et délégués dans certains bureaux de vote dans ce centre visité.

Au centre de vote de SEKOTRA de Magnambougou, le dispositif sécuritaire était élevé, car pour accéder à ce centre il fallait avoir une carte d'électeur et le lavage des mains au savon est une obligation. Les gardes postés à l'entrée veillent aux respects des mesures préventives. Parmi ces centres de vote sillonnés en Commune VI, nous avons constaté l'absence totale des kits de lavage des mains dans le centre de vote de l'école Fondamentale de Dianéguela. Il y a juste du gel alcoolique dans certains bureaux de vote. Là aussi, l'affluence faisait défaut à 10h.

■ Par Boureïma Guindo, Cheickna Coulibaly et Mamadou Diarra

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Régions de Taoudenit et de Ménaka : Les décisions "controversées" de L'État vont bon train

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Alpha Bah, décide de la création des commissions de mise en place des autorités intérimaires et de préparation des élections législatives dans les régions de Taoudéni et des cercles de Almoustrat et de Achibogho. C'est à travers sa décision N° 000148/MATD-SG du 15 avril 2020 que le ministre donne cette information ainsi que les modalités de mise en place de ces commissions.

Les préparatifs pour la tenue des élections législatives dans les régions de Taoudéni et de Ménaka ainsi que dans les cercles de Almoustrat et de Achibogho sont en cours. En amont de cette élection des députés à l'Assemblée nationale, rappelle le ministre, l'Accord d'Alger prévoit la création d'une Commission nationale de mise en place des autorités intérimaires et de la préparation des législatives dans les régions citées ci-dessus. Cette commission sera

installée auprès du ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation. Outre cela, auprès des gouverneurs desdites régions, des commissions régionales seront installées. Au niveau des cercles également, il sera installé, auprès des préfets, des commissions de cercle.

Commission nationale

« La Commission nationale a pour mission de proposer au ministre les actions à entreprendre pour la mise en place des autorités intérimaires aux niveaux cercle et commune et pour la préparation de l'élection des députés dans les régions de Taoudéni et Ménaka et dans les cercles de Almoustrat et de Achibogho », lit-on dans la décision du ministre.

Cette Commission aura pour charge de planifier les activités, d'appuyer et suivre l'organisation des concertations préparatoires à l'installation des autorités intérimaires, de superviser les tra-

vaut relatifs à l'organisation de l'élection des députés, de proposer les membres des autorités intérimaires ou des collègues transitoires, de proposer les mesures nécessaires pour l'accompagnement des différentes autorités des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales, de mener toute activité en rapport avec sa mission, à la demande du ministre.

Cette décision précise également l'organisation ainsi que la composition de cette Commission pour la bonne marche de ses activités.

Commissions régionales

À l'instar de la Commission nationale, les commissions régionales, dans leur mission, font des propositions au gouverneur dans le cadre de la mise en place des autorités intérimaires ainsi que de la tenue des élections législatives dans lesdites régions ainsi que dans lesdits cercles. Ces Commissions accomplissent les mêmes charges aux niveaux cercles et communes que la Commission nationale. La seule différence est qu'elles font leurs propositions au gouverneur, qui est leur autorité hiérarchique.

Tout comme la Commission nationale, le ministre précise l'organisation et la composition de ces Commissions nationales.

Commission de cercle

La Commission cercle a pour mission la mise en place des autorités intérimaires aux niveau cercle et commune ainsi que l'organisation des élections législatives à ces niveaux dans lesdites régions et dits cercles. Sous la responsabilité du préfet de cercle, elle a les mêmes charges que les autres Commissions. Elle a également la même organisation et la même composition que ces dernières. La différence est que c'est le préfet qui est l'autorité hiérarchique.

Selon le ministre, « les frais de fonctionnement des Commissions sont imputables au budget national ».

A souligner que cette décision de l'État a suscité de vives réactions négatives surtout de la part de la plateforme qui se bat pour la cause des régions non opérationnelles. Qu'elle suite donneront-ils (les récalcitrants) à cette action gouvernementale ?

■ Foussemi Togola





Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net



Couvre-Feu : Les employés des bars et restaurants en chômage technique à Bamako



Pour éviter la propagation du coronavirus (COVID-19) au Mali, le président Ibrahim Boubacar Keïta, dans une adresse à la nation décrétait le couvre-feu en mars 2020. Depuis cette date, des mesures de restriction dans les maquis, bars et restaurants sont édictées. Des restrictions qui ont entraîné certains bars de la ville des trois caïmans à l'arrêt de leurs activités et mettre leurs employés au chô-

mage.

Rabi, âgée de vingt ans environ, est une hôtesse d'un maquis-restaurant dans la ville de Bamako. Elle gagne sa vie à la tâche, c'est-à-dire en fonction du travail fait. Avec le couvre-feu pris par le chef de l'Etat, IBK, pour éviter la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19), son lieu de travail a mis la clef sous le paillason. La jeune fille s'est retrouvée du jour

au lendemain sans emploi. Les jours se suivent et se ressemblent avec son corolaire de misère pour l'hôtesse de bar qui confie traverser une période difficile, voire pénible. Le visage attristé, les yeux hagards et pleins d'interrogations, Rabi ne cache pas son amertume et la misère qu'elle vit à la suite de la fermeture du maquis-restaurant dans lequel elle travaille. « Je n'ai plus de travail. Par conséquent, pas de revenus pour me prendre en charge. Souvent, je passe par des acrobaties pour avoir de quoi manger », confie-t-elle presque larmoyante. Tout comme la vingtaine, ils sont nombreux les employés des maquis et bars et restaurants qui confient traverser une période de désert en ces temps de COVID-19.

« La situation est dure à tel point que nous n'avons pas de quoi manger ni payer nos loyers », renchérit Safi, une autre hôtesse de maquis. Cuisinier dans un restaurant de la place, Jack, confie vivre péniblement cette fermeture de son lieu de travail. « En temps normal, on pouvait faire des recettes de plus de cent mille F CFA la journée, mais aujourd'hui avec l'arrêt des activités, c'est la galère. En dehors de quelques commandes qui ne nous permettent même pas d'avoir dix mille F CFA, il n'y a pas de ventes », lance tout déboussolé le cuisinier Jack.

Même si ces acteurs vivent difficilement ces mesures « drastiques » qui ne visent qu'à stopper la propagation du COVID-19, ils reconnaissent dans leur ensemble que ce n'est la faute à personne. « Individuellement, l'on ne peut pas nous plaindre du moment où c'est une question de santé publique qui concerne tout le monde entier », admet le gérant du maquis. Tout de même, ces victimes collatérales du coronavirus souhaitent une assistance qui pourrait leur permettre de traverser dignement cette période difficile de leur vie. De nos jours, Bamako, la capitale malienne « abrite » plus de 500 bars sans compter les restaurants. Une véritable industrie du plaisir, qui est en train de prendre de l'ampleur, transformant la ville en un far West au sud du Sahara, un haut lieu de débauche où argent, drogue, alcool et sexe coulent à flot. Ils se la coulent douce, ces gérants et tenanciers d'établissements avec un chiffre d'affaires journalier avoisinant ou même dépassant les 500.000 F CFA. Enquête sur l'essor économique d'un milieu en pleine prospérité aux dépens de nos us et coutumes.

■ Mahamadou YATTARA

Aide d'Urgence contre le COVID-19 : La diaspora sénégalaise reçoit une première tranche

C'est à travers une note circulaire que l'Ambassadeur de la République du Sénégal en Belgique a informé la diaspora sénégalaise dans ce pays que dans le cadre des mesures sociales prises par les plus hautes autorités sénégalaises, une première tranche de 15.000.000 FCFA lui est parvenue. (Lire en encadré)

AMBASSADE DE LA
REPUBLIQUE DU SENEGAL
EN BELGIQUE

Avenue Franklin Roosevelt 196,
1050 Ixelles - Bruxelles
Tel : 02/673 00 97
Fax : 02/675 04 60
Email : ambassadesenegal@skynet.be



N° 0 0 1 4 5

N°.....ASB/AMB

Bruxelles, le

14 AVR. 2020

NOTE CIRCULAIRE

Vous informe de ce qu'une première tranche de 15.000.000 de FCFA a été mise à la disposition de l'Ambassade du Sénégal en Belgique et au Luxembourg dans le cadre de l'aide d'urgence contre la pandémie du Covid-19.

A ce titre, vous trouverez, ci-joint, toutes les informations relatives à cette aide ainsi que la composition du Comité de gestion conformément aux instructions reçues.

S'agissant du formulaire d'inscription (version papier ou via la plateforme en ligne), il vous sera transmis dans les meilleurs délais possibles.

Cordialement



L'Ambassadeur

Amadou DIOP

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

Dakar, le

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

**MECANISME DE GESTION DE L'ASSISTANCE
ET DES AIDES SOCIALES DESTINEES A LA LUTTE
CONTRE LA PANDEMIE DU COVID-19 A L'ETRANGER**

Ce mécanisme, placé sous la coordination de la Cellule de crise instituée à la Portion centrale, vise à assurer une gestion efficace, efficiente et transparente des ressources allouées dans le cadre du Plan de contingence sectoriel de lutte contre la pandémie du COVID-19 au bénéfice des Sénégalais de l'Extérieur. Les principes directeurs qui fondent la distribution des fonds sont : la cohérence des interventions, la transparence, l'équité et la célérité.

I- Mise en place d'un Comité de gestion dans les juridictions

Sans préjudice des exigences de célérité liées à la nécessité d'assister en urgence nos compatriotes, il est mis en place au niveau de chaque juridiction un Comité de gestion de l'assistance et des aides sociales destinées à atténuer les effets du COVID-19 sur les Sénégalais de l'Extérieur et renforcer leur résilience.

1. Missions

Le Comité a pour missions :

- de recenser les Sénégalais de l'Extérieur en situation de précarité prononcée sur la base du formulaire de renseignement et de pièces justificatives ;
- d'évaluer la nature et le montant de l'aide ;
- de mettre en place un mécanisme efficace de distribution dans le respect des procédures en la matière;
- d'instruire les requêtes d'assistance ;
- de tenir un répertoire des aides allouées avec les fonds de dossiers y afférents et pièces justificatives à transmettre à l'Administration centrale accompagné du rapport d'exécution ;
- de rendre compte régulièrement au Département.

1 | 2

IT

2. Composition

Sous la présidence de l'Ambassadeur, ce Comité est composé :

- du Consul général ou du Consul ;
- du responsable des affaires consulaires ;
- de l'Agent comptable ;
- d'un Député de la diaspora ;
- d'une autre personne ressource (membre d'une association ou pas) désignée par le Comité dont la présence est utile à la réussite de la mission.

Le Comité peut désigner en son sein un Secrétaire chargé, notamment de rédiger les délibérations.

II. Cibles prioritaires et pièces à fournir

Les cibles prioritaires retenues sont :

- les Sénégalais de l'Extérieur en situation de précarité du fait de la crise sanitaire (secteurs informel, retraités, en situation de vulnérabilité ou en cours de régularisation de séjour) ;
- les étudiants sénégalais en situation de précarité ;
- être non bénéficiaire de l'aide de crise ou de l'assistance sociale du pays d'accueil ;
- les Sénégalais bloqués dans les pays autres que leurs pays de résidence et dans les zones de transit ;
- les familles des victimes du COVID 19 ;
- être directement impacté par la pandémie ;

Les pièces à fournir sont :

- présenter une demande dûment motivée ;
- présenter une carte nationale d'identité ou un passeport sénégalais en cours de validité et/ou une carte consulaire) ;
- produire un certificat d'inscription 2019-2020 et une attestation de non boursier pour les étudiants ;
- présenter tout autre document attestant de l'éligibilité à l'aide d'urgence ;
- remplir le formulaire dédié.

L'Ambassadeur, en sa qualité de président du Comité, est en outre chargé de veiller au strict respect des cibles et des critères définis, d'arbitrer en cas de différend et de coordonner l'élaboration du rapport d'exécution.



AMBASSADE DE LA
REPUBLIQUE DU SENEGAL
EN BELGIQUE

Avenue Franklin Roosevelt 196,
1050 Ixelles – Bruxelles
Tel : 02/673 00 97
Fax : 02/675 04 60
Email : ambassadesenegal@skynet.be



N° 00144

N°.....ASB/AMB

Bruxelles, le

14 AVR. 2020

**Arrêté portant composition du Comité de gestion de l'assistance et
des aides sociales destinées à la lutte contre la pandémie du
Covid-19**

-Vu le Décret n°2013-232 du 07 février 2013 portant nomination de Monsieur Amadou DIOP en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès du Royaume de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg.

-Vu le message n°50028 du 10 avril 2020 portant instruction sur le mécanisme de gestion de l'assistance et des aides sociales destinées à la lutte contre la pandémie du Covid-19 dans la juridiction.

arrête

1-Sous la présidence de l'Ambassadeur Amadou DIOP, ce Comité est composé de :

- Monsieur Hamady GADIAGA, Député de la Diaspora ;
- Monsieur Mbaye DIAGNE, Responsable des Affaires consulaires ;
- Monsieur Cheikh CISSE SECK, Payeur ;
- Monsieur Abouna Mbaye, Président de l'Association des Sénégalais et sympathisants de Belgique ASBL.

2-Le Comité a pour missions

- de recenser les Sénégalais de l'Extérieur en situation de précarité prononcée sur la base du formulaire de renseignement et de pièces justificatives ;
- d'évaluer la nature et le montant de l'aide ;
- de mettre en place un mécanisme efficace de distribution dans le respect des procédures en la matière ;
- d'instruire les requêtes d'assistance ;
- de tenir un répertoire des aides allouées avec les fonds de dossiers y afférents et pièces justificatives à transmettre à l'administration centrale accompagné du rapport d'exécution ;
- de rendre compte régulièrement au département.

3-L'Ambassadeur, en sa qualité de Président du Comité veillera notamment au respect strict des cibles et critères définis, d'arbitrer en cas de différend et de coordonner l'élaboration du rapport d'exécution.



L'Ambassadeur

Amadou DIOP

Ampliations

- MAESE
- Ambassadeur
- Ministre-Conseiller a.i
- Agents concernés
- Sp/Ambassadeur : archives

COVID-19 en Afrique : La pandémie pourrait toucher jusqu'à 10 millions de personnes en Afrique, prévient l'OMS



L'OMS avertit qu'en l'absence de mesures sanitaires fortes, le coronavirus pourrait se propager rapidement en Afrique. Le virus pourrait infecter jusqu'à 10 millions de personnes. Si le bilan est pour l'instant moins lourd qu'en Europe, la situation reste préoccupante.

L'Afrique pourrait compter 10 millions de malades infectés par le coronavirus, d'ici trois à six mois, a déclaré Michel Yao, chef des opérations d'urgence pour l'OMS Afrique, dans une conférence de presse. Le haut responsable a précisé que cette estimation n'était que provisoire, rappelant les projections pessimistes

sur le virus Ebola, qui avaient été déjouées car les populations visées avaient changé leur comportement à temps.

«Cela reste à peaufiner. Il est difficile de faire une estimation à long terme, car le contexte change trop, et aussi les mesures de santé publique, lorsqu'elles sont pleinement mises en œuvre, peuvent effectivement avoir un impact», a poursuivi Michel Yao.

Une situation préoccupante

Des prévisions qui rejoignent celles communiquées par l'Onu (via sa Commission Économique pour l'Afrique), qui affirme dans un rapport que le nombre de décès pourrait varier de 300.000 à 3,3 millions sur tout le continent. Vendredi 17 avril dernier, l'OMS a annoncé un bilan de 18.000 cas et 942 décès, depuis le début de l'épidémie en Afrique. Des chiffres bien moins élevés qu'en Europe ou aux États-Unis, mais qui pourraient exploser si la circulation du virus n'est pas freinée.

«Nous sommes préoccupés par le fait que le virus continue de se propager géographiquement, à l'intérieur des pays. Les chiffres continuent d'augmenter chaque jour», a ainsi déclaré lors d'une conférence de presse Matshidiso Rebecca Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Attaque terroriste au Tchad : Un obus explose non loin du quartier général de l'opération Barkhane au Tchad

Un obus s'est détaché d'un avion en phase de décollage avant de tomber «accidentellement» sur le domicile d'un haut gradé tchadien, situé à quelques mètres du quartier général local de l'opération antidjihadiste Barkhane, a fait savoir le procureur de la République. Deux femmes et deux enfants ont été tués. Un obus «tombé accidentellement» sur le domicile d'un haut responsable de l'armée tchadienne «a fait quatre morts et deux blessés» en bordure de la base aérienne de Adji Kosseï, à N'Djaména, a affirmé à l'AFP le procureur de la République. «Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de cet incident» a précisé Youssef Tom, procureur de la République près le tribunal de grande instance de N'Djaména, qui

s'est rendu sur place. Deux femmes et deux enfants ont été tués, a précisé un responsable de l'État-major de l'armée de l'air.

Le domicile détruit appartient à Mahamat Saleh Arim, commandant, premier adjoint de la garde présidentielle et proche du président Idriss Déby Itno, a constaté un journaliste de l'AFP sur les lieux. Un obus s'est détaché en phase de décollage. Des soldats de l'armée tchadienne sur un tank au retour d'une mission contre Boko Haram à la frontière du Nigeria. Lutte contre Boko Haram: la pression du Tchad sur ses voisins

L'explosion a eu lieu à quelques mètres du quartier général au Tchad de l'opération antidjihadiste Barkhane.

«L'avion était en phase de décollage lorsque



l'obus s'est détaché, et est allé se loger dans une résidence privée dans la cité qui abrite les familles des militaires à côté de la base aérienne», selon un officier de l'armée de l'air sous couvert d'anonymat.

Basés à Adji Kosseï, les Sukhoi de l'armée de l'air tchadienne ont récemment été mis à contribution dans l'opération anti-Boko Haram dans la région du lac Tchad, au terme de laquelle le président a affirmé avoir chassé les djihadistes du territoire.

Au moins 150 soldats tchadiens ont trouvé la mort dans cette zone depuis la mi-mars.



Cheick Diallo, coordinateur général du Stade malien : «J'espère que mon mandat sera le plus court possible»

Dans cette interview, le nouveau patron des Blancs revient sur sa nomination au poste de coordinateur général du club, en lieu et place du comité exécutif, appelle les Stadistes à calmer le jeu et affiche sa volonté de tout mettre en œuvre pour organiser «rapidement» l'assemblée générale électorale

L'Essor : Comment en est-on arrivé à l'expiration du mandat du bureau sortant sans que le club convoque une assemblée électorale, conformément aux textes ? Peut-on parler de dysfonctionnement ?

Cheick Diallo : Je suis né Stadiste et à

chaque fois que le Stade malien a besoin de mes services, je réponds toujours présent. Ce sont les sages du club qui m'ont approché pour me demander de m'occuper du club, en attendant la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante. Il y a des tractations au sein du club par rapport au mandat du bureau exécutif, je pense qu'il y a eu des incompréhensions, le président (Me Boubacar Karamoko Coulibaly, ndr) a expliqué à ses collaborateurs que leur mandat est fini et qu'ils ne peuvent plus diriger le comité exécutif. Comme nous sommes dans une période qui n'est pas favorable à l'organisation d'une assemblée générale électorale, à cause de la pandémie du coronavirus, les sages se sont concertés et m'ont demandé d'assurer l'intérim en attendant l'assemblée

générale. Voilà comment je suis devenu coordinateur général.

L'Essor : Concrètement, coordinateur général signifie quoi ?

Cheick Diallo : Le Stade malien est un club omnisports, il y a le football, il y a le basket-ball et plusieurs autres disciplines. Le comité exécutif représente le Stade malien dans son ensemble, puisqu'il n'y a plus de bureau. Il fallait peut-être mettre en place un groupe de personnes ou un responsable pour gérer les affaires courantes. Le coordinateur général n'est pas seulement pour le football ou le basket, il gère l'ensemble des disciplines.

L'Essor : Quelle est votre mission ?

Cheick Diallo : Ma mission est celle d'un comité exécutif, c'est-à-dire la gestion du club. C'est vrai que toutes les activités sportives sont arrêtées actuellement à cause de la crise sanitaire mondiale. Mais déjà, il faut penser à l'après-coronavirus, notamment à l'organisation de l'assemblée générale électorale. En plus, s'il y a des problèmes à quelque niveau que ce soit, il faudrait quelqu'un pour chercher des

solutions. Autrement dit, la fin du mandat du comité exécutif et l'impossibilité pour le club d'organiser une assemblée ne doivent pas provoquer un vide qui peut être préjudiciable pour le club.

L'Essor : Quelle est la durée de votre mandat ?

Cheick Diallo : Je suis là jusqu'à l'assemblée générale électorale et la mise en place d'un nouveau bureau. J'espère que mon mandat sera le plus court possible et qu'une nouvelle équipe prendra les rênes dès la fin de l'épidémie du coronavirus. Je prie Dieu pour qu'il aide le monde à mettre fin à cette maladie et que les activités sportives reprennent dans tous les pays.

L'Essor : Vous êtes promoteur d'un centre de football différent de celui du Stade malien. Est-ce possible de concier

lier les deux fonctions ?

Cheick Diallo : à un moment donné, je suis parti du Stade malien pour créer mon centre qui est devenu aujourd'hui une société. Pour la gestion des deux structures, je ne vois aucun problème. Je suis Stadiste et le Stade malien sera prioritaire pendant la durée de mon mandat. S'il faut fermer l'autre boutique pour répondre présent au Stade malien, je n'hésiterai pas un seul instant, mais je ne pense pas qu'on en arrivera-là.

L'Essor : Ne craignez-vous pas que cette situation entraîne une crise au Stade malien, quand on sait qu'il y a des remous au sein du comité des supporters du club ?

Cheick Diallo : Très sincèrement, je n'ai pas d'inquiétude par rapport à cette situation. Dans le milieu sportif, quand il y a une incom-

préhension, les gens se laissent souvent emporter par la passion. Ces derniers temps, il y a eu beaucoup de fausses informations qui ont fait monter la tension. Je suis d'accord qu'il y a eu des incompréhensions, mais nous devons tous travailler dans le sens de l'apaisement et privilégier l'intérêt du Stade malien. Seul l'intérêt du Stade malien doit compter et je demande à tout le monde, supporters, dirigeants, joueurs de rester soudés et de calmer le jeu. Le rendez-vous le plus important pour le club est l'organisation de l'assemblée générale électorale, j'invite l'ensemble de la famille des Blancs à se donner la main pour bien préparer cette rencontre. C'est une période un peu difficile pour le club, mais je fais confiance aux Stadistes, mais il n'y a pas de péril en la demeure. Le Stade malien est un grand club et tout se passera bien.

■ Interview réalisée par Boubacar THIERO





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous exprimez un ras-le-bol qui en dit long sur votre manque de motivation. Envie de changement ou besoin de vacances, vous avez du mal à vous ressaisir, vous montrez des signes de fatigue. Vous avez besoin d'une évolution rapide.

Si vous cherchez les difficultés, vous allez les trouver, car si vous envisagez de faire de nombreuses dépenses, vous risquez d'avoir des problèmes avec le gestionnaire de vos comptes, puis des conséquences fâcheuses pourraient en découler.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Malgré une humeur un peu pessimiste, votre travail est épargné. Vous parvenez à faire des efforts, grâce à l'énergie que vous procure Mars et ses transits. Votre fierté prend la relève ici, et vous arrivez à concilier parfaitement désirs et actions.

Le bon déroulement de votre situation financière vous redonne le sourire ! Votre travail est récompensé, et de bonnes nouvelles pourraient se produire dans ce secteur. Cela vous aide, et amène un peu de positivité dans cette journée morose.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous aurez du mal à vous défaire ou passer par-dessus un obstacle qui handicaperait votre progression. Mais vous ne lâchez rien dans la mesure où votre détermination sera intacte. Dans le cadre d'une association, celle-ci montrera ses limites.

Votre humeur déteindra sur vos dépenses et comme vous n'aurez pas la tête à acheter quoi que ce soit, ce sera du toute suite vu ! Vous ne parviendrez pas à vous décider sur le coloris d'un objet, si bien que vous remettrez cet investissement à plus tard.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Au cours de la journée, des passages de turbulences vous rendent grincheux. Vous êtes sur la défensive. Si vous faites un travail d'équipe, il est difficile pour les autres de supporter vos sautes d'humeur. Ça ne s'arrange pas jusqu'à ce soir.

Pour stopper une situation financière compliquée, donnez-vous du temps. Une chose après l'autre, vous ne pouvez pas tout reconstruire en un claquement de doigts. Ami Cancer, votre ténacité et votre courage vont finir par payer, c'est sûr !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous avez largement les compétences que l'on vous demande pour pouvoir faire la différence. Aujourd'hui, cher Lion, dans le travail, vous recevez des appuis de qualité, avec l'envie de réussir, vous pouvez aller très loin. Croyez en vous !

Vos finances ne sont pas toujours maîtrisées, pourtant il va bien falloir vous faire une raison. Certaines irrégularités sont à prévoir, ne vous engagez pas dans un achat coûteux qui pourrait mettre vos comptes dans le rouge d'ici quelques mois.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous avez du mal à vous concentrer, votre esprit étant sans cesse en action ! Vous avez l'impression de partir dans tous les sens, et faites de gros efforts pour y arriver. Mais une grande volonté est présente aujourd'hui, vous en êtes conscient.

Des sommes d'argent insoupçonnées et inattendues pourraient bien vous parvenir ! Peut-être en relation avec votre profession, comme une prime ou une augmentation. De bonnes nouvelles, quoi qu'il en soit, qui sont toujours les bienvenues !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La présence de Jupiter en Capricorne vous donnera plus de travail que d'habitude. Il sera parfois difficile ou vous aurez moins de temps pour accomplir ce que vous aurez à faire et vous vous mettrez la pression. Quoi qu'il en soit, vous serez au taquet.

Avoir un budget qui tiendra la route sera déjà une bonne nouvelle, mais si en plus, on vous accorde la possibilité d'augmenter votre pouvoir d'achat, ce sera encore mieux. Le Soleil dans votre maison VIII représentera un réel soutien pour négocier.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Dans le travail vous avez des bonnes idées, sauf que vous avez un peu de mal à les partager. En ce qui concerne vos réalisations, vous préférez rester discret. Mercure fait jouer ses relations, les échanges sont bénéfiques pour les nouveaux projets.

Vous n'échappez pas aux contraintes financières, voire aux complications (charges lourdes, factures impayées...), cependant, vous réussissez à gérer la situation avec calme et efficacité. Si vous avez envie de faire un beau voyage, il faudra attendre.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous cherchez un moyen de vous reconverter professionnellement, vous avez besoin d'indépendance et de liberté. Si vous travaillez actuellement dans une entreprise, des pourparlers s'engageront, vous pourriez négocier pour du télétravail.

Une journée de transactions s'annonce financièrement, vous pourriez oser faire un placement d'argent qui vous rapportera beaucoup d'argent dans un avenir proche. En manque d'information, vous vous rapprochez de votre conseiller de banque.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre discrétion naturelle est un peu compromise, vous semblez bien agité ! Mais les relations entre collègues sont parfaites, et votre ambition professionnelle toujours d'actualité. Modérez-vous un peu, au risque de surprendre tout de même !

Tempérez votre comportement, l'exagération générale est au programme ces temps-ci ! Le carré Soleil/Jupiter vous rend excessif en tout, et de par l'emplacement de ces transits, cela touche directement votre personnalité. La prudence est de mise !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez une longueur d'avance, ce qui vous permettra de vous placer en première ligne pour vous occuper de ce projet. Attention à ne pas aller trop vite dans votre empressement à le boucler, car vous pourriez en oublier des points importants.

Hyper réactif dès que vous aurez vent de ce souci sur votre compte en banque, vous le réglerez à la vitesse de l'éclair en prenant de court votre interlocuteur. Il n'en reviendra pas de votre rapidité à surfer sur le NET pour équilibrer vos finances.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans le travail, une nouvelle de dernière minute vous met dans l'embarras, aujourd'hui vous perdez votre temps, du coup vos nerfs lâchent et votre humeur change. Vous avez envie de tout envoyer balader. Vous ne supportez pas le manque de rigueur.

Cher Poissons, vos finances font la tête aujourd'hui, la faute à un trop-plein de dépenses, vous avez vu grand, peut-être trop ! Un regard rapide sur la gestion de votre budget devient urgent, ne cherchez pas de prétexte pour vous défilier.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA